

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 18 h 10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FRÉARD, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Peggy HOUDELAT-LECOMPTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Yves CARPENTIER, Catherine CLAYEUX, Caroline ERNST, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Fabrice PETITJEAN, Emmanuelle PY, Claudia RERAT et Kristina STOJANOVIC.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Isabelle COINTOT, Yves CARPENTIER à Jean-Marc PELLETIER, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Céline HAMADI à Anissa BRIKH, Hamid HAMLIL à Gilles COURGEY, Fabrice PETITJEAN à Cyprien SCHIGAND, Emmanuelle PY à Jean-Michel TALON, Claudia RERAT à Christian RAYOT et Kristina STOJANOVIC à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 avril 2026	Le 9 avril 2026	En exercice	50
		Présents	40
		Votants	49

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Roland DAMOTTE est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-04-06B Service Assainissement collectif – Compte de gestion 2025

Rapporteur : Gilles COURGEY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

Vu la délibération 2025-03-03B du 10 avril 2026 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2025.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2025 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.**

Annexe : Résultat budgétaire de l'exercice

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p>
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>MARDI 12 MAI 2026</p>
<p>Le Président, Christian RAYOT</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p>

Résultats budgétaires de l'exercice

61303 - CCST ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 779 860,81	2 760 657,89	8 540 518,70
Titres de recette émis (b)	1 667 469,78	2 665 010,15	4 332 479,93
Réductions de titres (c)		44 044,87	44 044,87
Recettes nettes (d = b - c)	1 667 469,78	2 620 965,28	4 288 435,06
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 776 888,38	2 619 200,00	8 396 088,38
Mandats émis (f)	1 798 124,71	2 614 186,68	4 412 311,39
Annulations de mandats (g)		126 266,62	126 266,62
Depenses nettes (h = f - g)	1 798 124,71	2 487 920,06	4 286 044,77
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	130 654,93	133 045,22	2 390,29
(h - d) Déficit			

